

comdamné mais pas solvable

Par -, le 14/04/2021 à 20:59

Bonsoir

Codamnée à payer une grosse somme, je ne suis pas solvable. J'ai proposé un échéancier qui ne convient pas à la partie adverse qui saisi la CIVI. A quoi puis je m'attendre.

Merci

Par **P.M.**, le **14/04/2021** à **21:15**

Bonjour,

Si vous avez proposé un échéancier c'est que vous êtes quand même solvable...

Il faudrait vous attendre à subir différentes saisies...